



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

## LES EXAMENS PROFESSIONNELS AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

### INFORMATION À COMMUNIQUER ET À REMETTRE AUX CANDIDATS

#### I. LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Date prévue : **Le mercredi 20 juillet 2022**  
Lieux : **Sur Tahiti (Lieux à définir ultérieurement)**

Les candidats admis à concourir recevront un courrier de convocation. Dans le cas contraire, merci de prendre l'attache du service en charge de la mise en œuvre des examens professionnels au 40 54 78 31 ou par mail : [examen.professionnel@cgf.pf](mailto:examen.professionnel@cgf.pf)

#### PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

Date prévue : **à compter du lundi 29 août 2022**

Lieux d'affichage : Les résultats seront affichés dans les locaux du Centre de gestion et de formation et mis en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Examens professionnels »

#### II. LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Date prévue : **À compter du 24 octobre 2022**  
Lieux : **Sur Tahiti (Lieux à définir ultérieurement)**

Les candidats admissibles recevront un courrier de convocation pour l'épreuve orale. Dans le cas contraire, merci de prendre l'attache du service en charge de la mise en œuvre des examens professionnels au 40 54 78 31 ou par mail : [examen.professionnel@cgf.pf](mailto:examen.professionnel@cgf.pf)

Les candidats admissibles qui ont pour point de départ un dossier préparé devront transmettre leur dossier en 4 exemplaires à la date fixée par arrêté du Président du CGF en les déposant au siège du Centre de gestion et de formation (CGF).

#### PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ADMIS SUR LES LISTES D'APTITUDE

Date prévue : **à compter du lundi 31 octobre 2022**

Lieux d'affichage : Les résultats seront affichés dans les locaux du Centre de gestion et de formation et mis en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Examens professionnels ».

**NB** : les candidats pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « application » de la spécialité « sécurité civile » **par changement de spécialité**, devront passer les épreuves sportives d'aptitude physique.

#### **Les épreuves d'aptitude physique :**

- Date prévue : **À compter du mardi 12 juillet 2022**
- Lieux : **Sur Tahiti (Lieux à définir ultérieurement)**